Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 11

Artikel: La Perle des Antilles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 15 janvier, 15 avril, 16 juillet et 16 octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Encore le Désaley.

On a raison de dire que « lorsqu'on met le nez dans le vin, l'on ne sait trop où l'on s'arrètera et ce qu'il adviendra. »

En effet, nous n'aurions jamais supposé que notre article, concernant la circulaire adressée par la Direction des domaines aux acheteurs du Désaley de la commune de Lausanne, nous valût la verte remontrance qui nous a été faite dans le *Nouvelliste vaudois*, du 7 mars, par un habitant de Lavaux, que le commerce des vins paraît intéresser tout particulièrement.

Mais enfin, puisque le vin est tiré, il faut le boire.

Nous ferons observer tout d'abord, à l'auteur de l'article qui nous vise, que la publication, dans le *Conteur*, des lignes incriminées, n'est point le fait d'un correspondant de ce journal, mais bien celui de son rédacteur.

Et d'ailleurs si le correspondant du *Nouvel-liste* s'était donné la peine de prendre connaissance de la circulaire sus-mentionnée, il aurait pu facilement se convaincre que nous n'avons fait qu'en reproduire textuellement un des principaux passages.

Il se pourrait, il est vrai, qu'il ne l'eût pas reçue, car elle n'a été adressée, croyons-nous, qu'aux acheteurs du Désaley de la commune. Et chacun n'a pas l'heureuse chance d'être du nombre.

Bref, la mesure prise par la Municipalité n'a guère l'air de sourire au correspondant du *Nouvelliste*; aussi bien s'est-il donné la satisfaction — peu franche, il faut le dire — de battre la commune sur le dos du petit *Conteur*.

On nous accuse entre autres de jeter la suspicion sur d'honorables maisons s'occupant de la vente du Désaley en bouteilles.

Hélas! c'est bien à tort; nous n'avons aucun motif de le faire. Tout ce qui nous intéresse, ainsi que tant d'autres, dans cette question, c'est que lorsque nous lisons le mot *Désaley* sur une étiquette, nous aimons à trouver du Désaley dans la bouteille.

Ce n'est point d'aujourd'hui, du reste, que l'administration communale de Lausanne se montre jalouse de la réputation des crus du Désaley; elle s'en préoccupe depuis longtemps déjà; témoin son préavis, présenté au Conseil communal en 1875, par M. le syndic Joël.

Ici une petite digression:

La commune se trouvait alors en présence de grosses dépenses; et l'on se demandait comment on y ferait face. Surgit tout à coup l'idée de vendre le domaine du Désaley, idée qui fut vivement discutée dans la population, et surtout parmi les bourgeois. La Municipalité mise en éveil étudia sérieusement la question et n'eut pas de peine à prouver que l'affaire serait très onéreuse pour la commune, et ne pourrait en outre lui fournir qu'à longue échéance les ressources dont elle avait un besoin immédiat.

Elle proposa en conséquence une opération plus avantageuse, en ce sens qu'elle pouvait se faire en une seule fois sans délai, et qu'elle serait à la fois utile à la Bourse communale et à la Bourse des pauvres. Il s'agissait d'un échange entre ces deux Bourses, la Bourse communale cédant ses beaux domaines du Burignon, Désaley d'Oron et les Abbayes, en échange des propriétés égrenées de la Bourse des pauvres sises dans le voisinage immédiat de la ville; plus, d'une somme de 500,000 fr.

L'échange proposé eut lieu et la Bourse des pauvres devint par ce fait propriétaire des vignobles que nous venons d'énumérer.

Maintenant, revenons à nos moutons.

La Municipalité, désapprouvant l'idée de vendre le Désaley, et voulant sauvegarder la réputation de ce vignoble, disait dans son préavis:

Il nous reste à présenter une considération qui touche plutôt aux intérêts généraux du pays qu'aux intérêts communaux, mais qui n'en a peut-être que plus de poids. Le prix élevé qu'atteignent les vins de la commune s'explique sans doute, en partie, par la qualité des parchets, mais cet élément seul ne suffit pas à justifier des différences qui ne se soutiennent pas au même degré dans les vignobles appartenant à des particuliers.

La cause principale, croyons-nous, de la plus-

La cause principale, croyons-nous, de la plusvalue des vins de la commune, réside dans la sécurité absolue de l'acheteur quant à la pureté de la marchandise vendue. On sait qu'il n'y a point de mélanges, point d'altération d'aucune sorte. Si le Désaley venait à se vendre par parcelles, sans doute les riches vignerons du voisinage voudraient en avoir un morceau qui servirait d'enseigne à leurs produits; mais peut-on admettre qu'ils séparcraient toujours soigneusement le vin du Désaley de celui de leurs autres vignes moins qualifiées. Non, cela ne sera pas et ne pourra pas être.

Distinguons, monsieur le correspondant du *Nouvelliste*. Ce n'est point ici le *Conteur* qui parle, mais bien la Municipalité de 1875, qui, — j'en suis désolé pour vous, — se trouve, me semble-t-il, parfaitement d'accord avec celle de 1896.

Tapez donc sur le vrai coupable, cette fois! De ce qui précède, nous nous garderions bien de conclure que les vins des propriétés attenantes au Désaley ne sont pas d'excellente qualité; mais on conviendra que parmi toutes celles qu'on nous désigne sous le nom de Désaley, accolé à diverses variantes, il en est bon nombre peut-être qui méritent plus ample examen.

Nous ne demanderions pas mieux, du reste, que de les visiter en l'aimable compagnie du correspondant du *Nouvelliste*, mais à une condition toutefois..... c'est qu'il ne faille pas trop monter!

L. M.

La Perle des Antilles.

C'est ainsi qu'on désigne généralement Cuba, la plus belle des colonies espagnoles, la plus grande des îles de l'archipel des Antilles, qui unit pour ainsi dire les deux Amériques, du cap Sable, au sud de la Floride, à l'embouchure de l'Orénoque.

L'étendue de Cuba, longue de 720 kilomètres et dont la largeur varie de 80 à 160, équivaut presque à celle de la grande-Bretagne. Sa population est de 4,600,000 âmes. La Havane, capitale, compte 230,000 habitants. C'est l'entrepèt général du commerce, et son port, considéré comme le plus beau du monde, est défendu par de vastes fortifications. Les chantiers de construction de La Havane fournissent à la marine espagnole un large contingent de navires. Elle possède une université fondée en 4728. Sa cathédrale renferme le tombeau de Christophe Colomb.

La proximité de Cuba avec les Etats-Unis et l'abondance de ses productions lui assurent le plus bel avenir commercial. On y trouve beaucoup d'eaux chaudes minérales. Les salines sont abondantes. Mais les richesses de l'île sont ses excellentes et nombreuses sucreries. Elle abonde encore en manioc, anis ou pastel, coton, cacao, café et en tabac préférable à tout autre de l'Amérique. On y voit tous les arbres végétaux des Antilles, particulièrement le beau palmier royal. Les abeilles y ont été introduites par des émigrés de la Floride et on y exporte une quantité considérable de la plus belle cire blanche.

Parmi les fruits, l'ananas est particulièrement renommé. On ne trouve, dans toute cette île, dit un écrivain, aucun animal venimeux ni féroce.

Quant à ses habitants, ce sont pour la plupart des métis, descendants d'Espagnols, de Canariotes, d'Indiens et d'esclaves africains.

On comprend facilement que les Espagnols aient à cœur de conserver cet unique débris de leur magnifique empire colonial en Amérique, et qu'ils fassent les plus grands sacrifices pour réprimer le mouvement insurrectionnel dont la presse nous entretient depuis un an bientôt.

Voici, en outre, d'intéressants détails donnés par le *Petit Journal*, au début de l'insurrection actuelle, en avril 1895 :

Depuis le 27 octobre 4492, jour où Christophe Colomb découvrit Cuba, ou plutôt depuis l'année 4511, époque à laquelle Diego Velasquez, qui avait pour lieutenant le célèbre Fernand Cortès, y fonda le premier établissement européen, que de sacrifices cette île coûta à l'Espagne! Pendant le seixième et le dix-septième siècle, elle ne cessa de subir l'attaque des flottes françaises et anglaises ou l'agression forcenée des bandes d'aventuriers de ces nations. La ville de la Havane, prise en 1762 par les Anglais, fut abandonnée par eux l'année suivante, à la suite de la paix de Versailles.

Si, au dix-neuvième siècle, l'île n'eut plus à redouter les entreprises des étrangers, elle vit s'ouvrir l'ère des insurrections. En 4823, premier soulèvement étouffé dans le sang. D'ailleurs, si aucune nation du vieux monde ne dispute plus aux Espagnols la possession de Cuba, en revan che les convoitises des Etats-Unis se sont maintes fois manifestées.

En 4825, l'Espagne demanda aux Etats-Unis de lui garantir la possession de Cu ba en échange de cértaines concessions commerciales. Le gouvernement de Washington repoussa cette proposition.

En revanche, en 1848, les Espagnols refusaient 400 millions de dollars que le président Polk leur faisait offrir en échange de la perle des Antilles. Après l'insurrection de 1823, éclatèrent celles de 1847, de 1851, de 1852, puis celle de 1868 à 1878, pendant lesquelles le sang coula à flot.

Et au cours de ces soulèvements, toujours on

Et au cours de ces soulèvements, toujours on remarqua, combattant à côté des Cubains, des bandes de filbustiers américains intrépides et bien armés.

On estime que pour réprimer la dernière insurrection cubaine, qui dura dix ans, l'Espagne a dépensé plus d'un milliard de francs et perdu près de cent mille hommes.

Ces insurrections sont organisées par des chefs

énergiques qui réclament purement et simplement de l'Espagne l'abandon de sa domination. Il semble bien que l'Espagne n'a jamais voulu faire toutes les concessions que le bon sens réclamerait, pour prévenir le mécontentement de sa colonie.

Les Cubains se plaignent depuis le commencement de ce siècle d'être opprimés, de n'avoir qu'une influence fictive, et de ne jouir d'aucun droit posi-

L'avant-dernier ministre des colonies du cabinet Sagasta, M. Maura, entreprit néanmoins d'étudier la question et il élabora un programme sincèrement réformiste; il proposa pour Cuba une Assemblée unique, investie de pouvoirs considérables. M. Maura dut quitter le ministère; mais il avait posé la question et son successeur dut la reprendre. Son projet, qui fut voté par les Cortès, consista en une transaction entre les désirs des deux partis conservateur et réformiste.

C'est que l'île de Cuba est divisée en divers partis irréconciliables. Celui qui avait paru jusqu'à présent être le plus influent est le parti conservateur, qui se déclarait à peu près satisfait de la situation et ne demandait pas que l'Espagne changeât rien au gouvernement de sa colonie.

C'est parmi ces adhérents que l'on recrutait la plupart des fonctionnaires qui ne venaient pas directement de la métropole. Seulement à côté des conservateurs s'agitaient les réformistes ; ils s'inquiétaient de l'êtat navrant où se trouvait l'administration de l'île, de certains procédés gouvernementaux qui dataient presque de l'époque de la conquête, de lla crise économique, de l'insécurité de l'avenir.

Ils souhaitaient l'établissement dans la colonie d'une Assemblée unique et élue plus ou moins directement par les colons, dont l'action, combinée avec celle du gouverneur, eût été plus forte que celle des six Assemblées provinciales et plus capable de « moderniser » le régime de l'île. Les autonomistes étaient les radicaux du parti réformiste et demandaient que l'administration de Cuba appartint aux Cubains, prenant comme exemple les colonies britanniques, oû un gouverneur nommé par la reine est le seul représentant de la métropole.

Mais ces deux ou trois partis n'étaient pas seuls, et les séparatistes jouaient aussi un rôle extrêmement actif. Ceux-là ne veulent rien moins que l'indépendance absolue, et, pour faire triompher leur idéal, ils emploient tous les moyens.

2000

Conférence de M. Droz. — Nous ne pourrions revenir en détail sur l'intéressante et magnifique conférence de M. Numa Droz, dont tous les journaux ont donné le compte-rendu dès les premiers jours de la semaine, et qui a du reste été publiée in extenso.

L'éminent orateur a pu se convaincre, à Lausanne comme à Genève et à la Chaux-de-Fonds, où les plus chauds applaudissements l'ont accueilli, combien les partisans de la démocratie fédérative sont encore nombreux en Suisse. La réaction qui se produit actuellement contre la centralisation à outrance était à prévoir, et les idées de M. Droz ne peuvent que faire de plus en plus de chemin.

A l'issue de la conférence, une centaine d'invités se sont retrouvés avec M. Droz dans la Villa des Toises, dont les honneurs étaient faits avec la meilleure grâce par M. et Mme J.-J. Mercier-de Molin.

Les nombreux groupes qui se formèrent un peu partout dans le grand salon prirent bien vite la plus charmante animation, à laquelle ne contribuaient pas peu des vins excellents et généreux.

La gaité battait surtout son plein dans les salles où s'étaient glissés de nombreux fumeurs. La salle de billard, entre autres, devint bientôt l'objet d'un vrai pélerinage, chacun voulant contempler les deux grands panneaux décoratifs dus au pinceau de Gleyre, bien dignes, il est vrai, d'attirer l'attention des amateurs. L'une de ces peintures nous représente une Diane; l'autre, qui fait pendant, une jeune Nubienne, deux images rapportées de l'excursion de Gleyre en Grèce et de son séjour dans la Haute-Egypte.

Que d'appréciations diverses, que d'amusantes extases sur la beauté sculpturale de ces deux figures de femmes! C'était vraiment délicieux!

En résumé, très agréable soirée en tous points.

Si la Société industrielle et commerciale, à qui nous devons le plaisir d'avoir entendu M. Droz, avait souvent, après ses séances, un second acte pareil, elle ne pourrait certainement plus suffire à l'inscription de ses nouveaux membres.

La peur du tonnerre.

L'Indépendant de New-York publie une amusante fantaisie de l'humoriste Mark Twain. Il s'agit d'une scène entre deux époux, au milieu de la nuit. L'époux, qui se nomme Mortimer, la raconte ainsi:

Je fus réveillé par le cri : « Mortimer ! Mortimer! » et dès que je pus rassembler mes esprits, je m'écriai : « Evangéline, c'est toi qui m'appelles ? Qu'y a-t-il ? où es-tu ? »

— Je me suis enfermée dans le cabinet aux chaussures. N'as-tu pas honte de dormir pendant cet épouvantable orage ?

- Allons, calme-toi, ma poulette, reviens

— Lève-toi à l'instant. Il me semble que ton devoir est de tenir à la vie, sinon pour toi, du moins pour ta femme et tes enfants. Tu sais qu'il n'y a pas un endroit plus dangereux qu'un lit pendant l'orage; et tu restes là étendu simplement pour me contrarier.

— Mais, que diable! je n'y suis plus, dans le lit, je suis...... (phrase interrompue par un éclair, suivi d'un petit cri d'épouvante poussé par madame, et par un violent coup de tonnerre).

— Là, tu vois, Mortimer, comment oses-tu jurer dans un pareil moment!

— Mais je n'ai pas juré

— Peut-on mentir ainsi. Tu sais pourtant qu'il n'ya pas de paratonnerre sur la maison et que ta femme et tes enfants n'ont absolument d'autre protection que celle de la Providence. Mais que fais-tu là ? tu frottes une allumette ? Tu es donc fou ?

 Eh quel mai y a-t-il à cela? Il fait ici noir comme dans un four.

- Eteins cette allumette tout de suite. Tu veux donc sacrifier nos existences? Tu sais que rien n'attire la foudre comme la lumière (Ftz! zing! boum, doboum, boum, boum!) Entends-tu? tu vois ce que tu as fait!... Je suis sûre que la foudre est tombée quelque part!... Je crois vraiment que tu es debout devant la cheminée... Eloigne-toi tout de suite. Un foyer ouvert est le meilleur conducteur de la foudre... Où vas-tu encore?
 - A la fenêtre.
- Pitié..... as-tu perdu l'esprit! Les enfants au biberon savent qu'il est mortel de se tenir près d'une fenètre pendant l'orage. Ah! je mourrai cette nuit! Quel est ce bruit?

- Je cherche mon pantalon.

— Vitte, jette-le bien loin de toi. Je crois yraiment que tu te proposais de mettre tes habits; cependant, tu sais que les étoffes de laine attirent la foudre. Mais ne chante donc pas. A quoi penses-tu donc!

— Où est le mal?

— Mortimer, je t'ai dit cent fois qu'en chantant on cause des vibrations dans l'atmosphère qui interrompent le courant électrique... Au nom du ciel, pourquoi ouvres-tu cette porte?

— Que diable! Il me semble que je puis bien ouvrir une porte?

— C'est la mort! tout ceux qui se sont occupés du sujet savent qu'en créant un courant d'air, on invite l'entrée de la foudre! Ah! qu'il est affreux d'être entermée avec un fou en un pareil moment! Mortimer, que fais-tu donc là?

— Rien, je tourne le robinet. Il fait si chaud dans cette chambre! Je vais me laver la figure.

— Allons bon! il ne te reste donc plus une once de cervelle! la foudre tombe toujours sur l'eau. Ferme ce robinet. Rien ne peut nous sauver, je le vois bien, Mortimer.

- Mortimer!.... qu'est-ce que ce bruit?

- C'est le chat.

— Le chat! c'est horrible! Attrappe-le et enferme-le dans le tiroir du lavabo! Fais vite, les chats sont pleins d'électricité. Demain, j'aurai les cheveux blancs, c'est certain!

Et je l'entendis sangloter. C'est ce qui me décida à faire de mon mieux pour la calmer. Je dus franchir toutes sortes d'obstacles; je reçus d'innombrables contusions; je brisai plusieurs menus objets, et je finis par enfermer le chat dans la commode.

Et ma femme, qui s'était blottie dans un placard, me cria : « Je me souviens maintenant d'avoir lu dans un livre allemand qu'il faut se tenir sur une chaise au milieu de la pièce, et isoler les pieds de la chaise, c'est-à-dire qu'il faut les placer dans un verre. »

Je cassai la plupart de nos verres et je m'abstins de me placer sur la chaise.

— Ce livre disaît encore, ajouta ma femme qui perdait la tête, que le plus sûr moyen est de sonner une grosse cloche. Va vite, me ditelle, chercher celle qui donne le signal du dîner; vite, vite, Mortimer, nous voilà sauvés!

Notre petite résidence d'été se trouve au sommet d'une colline et un peu plus bas, dans notre voisinage, il y a plusieurs fermes.

Quand j'eus sonné cette terrible cloche pendant sept ou huit minutes, soudain les volets s'ouvrirent violemment de l'extérieur et quelqu'un projeta sur nous la lumière d'une tanterne.

— Qu'est-ce qui se passe donc ici? Des têtes d'hommes se pressaient à la fenêtre, avec des yeux qui s'écarquillaient de surprise en me voyant dans le plus simple appareil et brandissant ma cloche, qui faisait un carillon assourdissant.

Je m'en débarrassai vivement.

— C'est... c'est l'orage, mes amis, balbutiaije. J'essayais de détourner la foudre.

— L'orage? la foudre? mais, monsieur, avez-vous perdu l'esprit? la nuit est magnifique, il y a tout plein d'étoiles. Il n'y a pas eu d'orage.

Je regardai à l'extérieur et je demeurai tellement étonné que je ne pus articuler un met

— Je n'y comprends rien, dis-je enfin, nous avons vu distinctement les éclairs à travers les rideaux et les volets, et nous avons entendu le tonnerre.

Tous se mirent à rire comme des fous.

— Mais, c'est le canon que vous avez entendu gronder, dit un des nouveaux venus, et c'est le jet de lumière des pièces que vous avez vu. Le télégraphe, à minuit, nous a apporté la nouvelle de la nomination du Président et on l'a fètée tout de suite.

A propos des cours de cuisine de M. Maillard.

Décidément, Lausanne devient une ville éducative par excellence, dans tous les domaines. Nous avons maintenant un *Institut* de cuisine ouvert à la villa Médicis par M. le professeur Maillard.

A la fin du dernier cours, les élèves examinés par le chef de cuisine de l'Hôtel Beau-Rivage ont été appelés à travailler sous ses